



SERVICE COMPTABILITÉ

**N.REF : JJG/CB**  
**DC N° 15.405**

**DECISION**

***Concernant les tarifs d'Occupation du Domaine Public  
(Clôture de chantier, Echafaudage, Dépôts de matériaux)  
- Additif -  
=°=°=°=°=***

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2015, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 07 avril 2015 (DC N°15/184) fixant les tarifs d'Occupation du Domaine Public (Clôture de chantier, Echafaudage, Dépôts de matériaux) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, rendue exécutoire le 24 avril 2015.

. Vu la décision en date du 30 juillet 2015 (DC N°15/374) fixant les tarifs d'Occupation du Domaine Public (Clôture de chantier, Echafaudage, Dépôts de matériaux) Additif, rendue exécutoire le 10 août 2015.

**D E C I D E**

- ***d'abroger la décision DC N°15/374.***

- de compléter la décision DC N°15/184, comme suit :

**Tarifs applicables à compter du 07 septembre 2015**

- |   |              |
|---|--------------|
| - <b><u>Forfait pour occupation lors des déménagements.....</u></b>       | 15,00 €/jour |
| - <b><u>Forfait pour stationnement des véhicules lors des travaux</u></b> |              |
| ➤ Inférieur ou égal à 7 jours.....  | 10,00 €      |
| ➤ Supérieur à 7 jours et inférieur ou égal à 21 jours.....                | 25,00 €      |

- d'encaisser la recette correspondante au compte 70321- Fonction 01 du Budget Communal.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 août 2015

**Fait à ROYAN, le 26 août 2015**

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Patrick MARENGO